

2025 # 17

BULLETIN MUNICIPAL



Villers-Franqueux



ACTUALITÉS | Toiture de l'église | Cimetière | Réseau de Transport Périurbain

Édito



Année 2024, année bissextile, année à 13 lunes..... Selon les mythes et croyances, une année à 13 lunes est signe de « mauvaise année ». Les événements de l'année donnent-ils raison à ce dicton ?

A l'exception de la parenthèse estivale des jeux olympiques et paralympiques en France, force est de constater que l'année est marquée par un climat accru d'incertitudes et de perte de repères. Le contexte climatique, social, sociétal, économique desservi par l'absence de pouvoir politique n'est pas de nature à améliorer cette situation.

Plus que jamais, la foi dans nos valeurs de responsabilités, de devoirs, de fraternité, de tolérance, de respect doit nous permettre d'appréhender et de traverser, dans les meilleures conditions et de façon positive, cette période troublée.

C'est, depuis toujours, cet état d'esprit qui anime le conseil municipal pour inscrire son action.

Si tout n'est pas qu'une question d'argent, le conseil municipal demeure extrêmement vigilant quant à l'efficacité de ses dépenses. Après une période soutenue d'investissements, la situation financière de la commune est saine. Cette gestion rigoureuse permet une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition en 2024. La dernière augmentation des taux d'imposition communaux remonte maintenant à 2018.

Comme annoncé dans le bulletin précédent, la commune a procédé à la réfection de la toiture de l'église. Les travaux ont été réalisés au printemps. En complément de subventions et d'un autofinancement de la commune, une souscription publique avait été ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine. Je remercie publiquement tous les généreux donateurs attachés à la conservation de notre patrimoine.

La procédure administrative de reprise de concessions dans le cimetière, démarrée en 2021, est arrivée à son terme en début d'année. Nous avons volontairement décalé les travaux matériels de reprise de concessions afin de pouvoir bénéficier d'un nouveau fonds de soutien de la communauté urbaine du Grand Reims pour 2025.

Enfin, 2024 a vu la mise en place, à partir de début septembre, d'une ligne régulière de transports publics par la communauté urbaine du Grand Reims au titre de sa compétence « transport » dont vous en découvrirez tous les avantages en page 8. Les projets 2025 portent sur la mise aux normes de l'électricité dans l'église, sur des travaux d'entretien sur le mur du cimetière. La sécurisation routière de notre entrée de village côté Hermonville est toujours à l'ordre du jour. Sur ce sujet, nous devons composer avec la programmation de travaux du département.

La vie de notre commune a été marquée par le renouvellement de la gouvernance du comité des fêtes. Je tiens à remercier l'équipe sortante pour toutes les actions menées au profit de nos habitants et souhaite une pleine réussite aux nouveaux « élus ». La meilleure façon de les soutenir, au-delà de votre engagement au sein du comité des fêtes, est de participer aux manifestations proposées.

À l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de santé, bonheur et prospérité.



Eric MALTOT

Sommaire

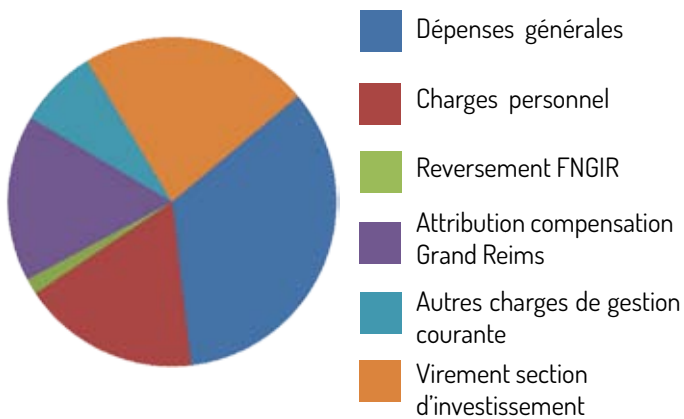
Édito du Maire	02
Budget 2024	03
Réalisations 2024	04 - 05
Fleurissement	06
Relais Petite Enfance	07
Réseau de Transport Périurbain	08
Ça s'est passé dans notre commune en 2024	09 - 11
État civil	12
Services & Infos utiles	12

Budget 2024

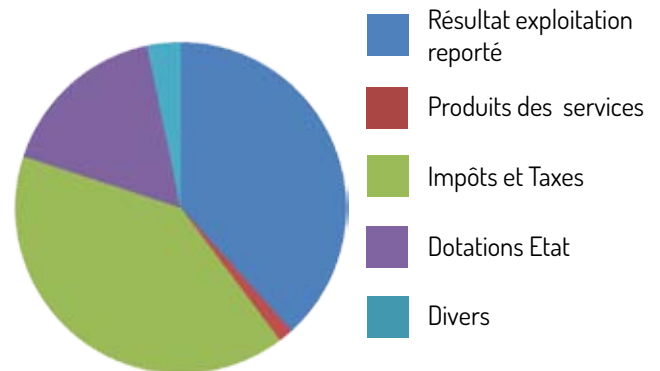
Section de fonctionnement

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont équilibrées pour un montant de **368 378 €**.

Dépenses



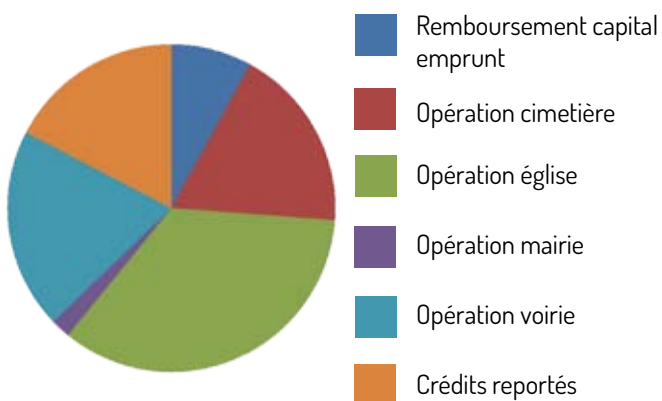
Recettes



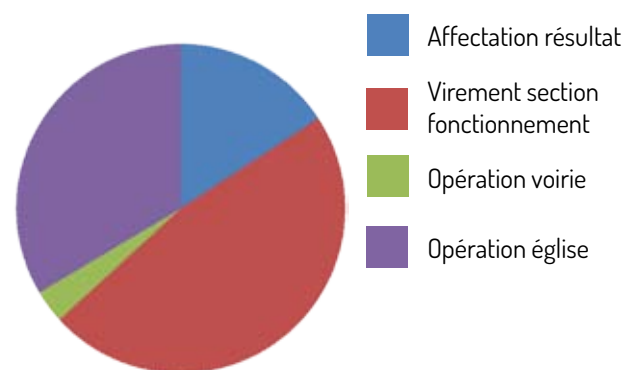
Section d'investissement

Les dépenses et recettes sont équilibrées pour un montant de **182 350 €** (y compris les crédits reportés 2023)

Dépenses



Recettes



Réalisations 2024

La toiture de notre église Saint Théodulphe est terminée.



Le **26 avril 2024** :
Fin des travaux de rénovation de la toiture de **l'église Saint Théodulphe**.
Nous avons pu suivre l'avancement des travaux en continu sur notre nouveau site internet:
<https://villers-franqueux.fr/>

Les travaux de rénovation de la toiture de l'église consistaient, après la mise en place d'un échafaudage, à la pose d'un écran sous toiture, au remplacement du liteauage, des ardoises sur crochets inox et de l'ensemble de la zinguerie.

Les travaux ont eu lieu au cours du 1er trimestre et ont été effectués par l'**entreprise SAS PAARS** située, 39 rue Seigneurie 02 220 Paars.



Le coût total de l'opération est de :

76 982 € HT et s'est réparti entre une subvention de l'état de 30% et une du département de 20 %, une dotation d'environ 20 000 euros de la Communauté Urbaine du Grand Reims et une souscription publique auprès de la Fondation du Patrimoine de l'ordre de 3 000 euros, le reste étant autofinancé par la commune.

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement les généreux donateurs qui, par leurs dons, nous aident à entretenir notre patrimoine.



2

Cimetière : Reprise de concessions



Comme annoncé dans notre précédent bulletin, pour faire face au manque de concessions disponibles dans notre cimetière, le conseil municipal a décidé la reprise des sépultures abandonnées.

C'est l'**entreprise locale TRAXLER** qui a été retenue. Suite à la fin de la procédure entamée le 07 septembre 2020, les

travaux débuteront début 2025. Sur un coût de **40 228 € HT**, la commune prend à sa charge **20 228 €**, le reste à payer étant couvert par une subvention de la Communauté Urbaine du Grand Reims via son Fonds de Concours aux Investissements communaux.

Aménagement de l'aire de jeux de la grande Place.

Un banc double assise a pris place au sein de l'aire de jeux.

Ce mobilier fabriqué en bois de Douglas est une réalisation des **élèves du collège du Mont d'Hor à Saint Thierry** et offert à notre commune.



Ce projet est porté par la filière bois, dans le cadre de la promotion de leurs métiers et activités.

Soutenu par les communes environnantes du massif forestier en collaboration avec les acteurs économiques locaux.



La municipalité de Villers-Franqueux remercie tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de ce projet et plus particulièrement les collégiens de Saint Thierry : Antoine, Cécilien, Elliot, Gaspard, Lorenzo, Matilio, Nathan, Noé et Steve . Merci à eux pour leur implication.

Fleurissement

Après une année difficile suite à une météo capricieuse, nous remercions Dominique, notre employé communal, qui a fait son possible pour garder un beau fleurissement. Nous remercions également Élisabeth Gouverneur toujours présente pour les plantations.



Sous des apparences que certains pourraient qualifier de futiles, fleurir est un acte utile.

Car fleurir, ce n'est pas seulement embellir, fleurir c'est aussi accueillir et partager. Les fleurs sont naturellement vectrices de bien être, de chaleur et de convivialité. Fleurir c'est apporter un rayon de soleil dans un monde parfois difficile. Et fleurir peut créer des liens, des échanges entre voisins, en un mot fleurir est un acte social.

Chacun peut apporter son concours, tant par les idées que par "un coup de mains".



Nous rappelons pour la énième fois, que les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leurs petits amis et de respecter les massifs.



Relais Petite Enfance



Parents, futurs parents, assistantes maternelles, gardes à domicile, cet article s'adresse à vous ! Connaissez-vous le Relais Petite Enfance ? Communément appelé **RPE**.

Il est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

Situé au 1 Grand rue à Villers-Franqueux, il couvre aussi les communes de Courcy, Loivre, Cormicy, Berméricourt, Thil et Pouillon.

Dolorès HAZARD, éducatrice de jeunes enfants, est là pour accompagner les familles dans leur recherche d'un mode de garde, individuel ou collectif, ainsi que pour répondre aux questions contractuelles liées à l'embauche d'une assistante maternelle. Elle propose aussi des ateliers hebdomadaires aux enfants et leur assistante maternelle.

Les permanences ont lieu les mardis et vendredis après-midi sur rendez-vous ou par téléphone au 07.45.00.35.80 ou 03.26.61.54.34. Renseignements également sur le site de la commune: <https://villers-franqueux.fr/>

Le RPE, c'est aussi un lieu convivial où enfants, parent et professionnelles se retrouvent lors de temps festifs notamment l'été ou à Noël.

Enfin, il est aussi vecteur d'évènements autour de la parentalité. Par exemple, samedi 21 septembre 2024, une matinée petite enfance sur la thématique de la période d'opposition de l'enfant a été proposée dans la cour de la mairie. Portée par divers professionnels petite enfance et par les communes du territoire, l'objectif était de proposer des outils aux parents d'enfant de 0 à 6 ans, afin d'agir

au mieux face à leur enfant en quête d'affirmation, et pour qui parfois une tempête émotionnelle les submerge.



Cette matinée a proposé différents stands, d'une part sous forme d'ateliers créatifs pour les enfants et, d'autre part, sous forme d'échanges informatifs pour les parents.

La thématique a fait suite à un sondage diffusé auparavant, afin de répondre aux besoins des familles. Durant cette action, l'équipe a pu retenir de nouveaux questionnements émanant des familles, qui pourront laisser place à de nouvelles éditions.

Réseau de transport Périurbain

Un nouveau service à disposition dans notre commune:

Mis en place de 7 lignes pour l'ensemble des 143 communes de la Communauté Urbaine du Grand Reims par **GRAND REIMS MOBILITE**. Notre commune est desservie par la ligne express **E1** et les arrêts sont:

Cormicy/ Cauroy les Hermonville / Hermonville / **Villers Franqueux** / Pouillon /Thil / Saint Thierry / Stade des Eglantines / Reims gare Clairmarais.



La station d'arrêt à Villers Franqueux se situe devant la mairie, **Avec la ligne E1, pour 2€ (hors tarifs spéciaux)**, rejoignez facilement le centre-ville de Reims et continuez votre parcours sur le réseau urbain.

Du lundi au samedi (hors jours fériés) . Toutes les 50 mn de 6h45 à 20h.

Vous pouvez consulter les horaires à la station d'arrêt, ainsi que les flyers disponibles en Mairie.

Ce nouveau service est accessible avec tous les titres de transport du réseau Grand Reims Mobilités.

A bord, la validation de votre titre de transport est obligatoire. Si vous n'avez pas de titre de transport, vous pouvez acheter un ticket 1 heure auprès du conducteur ou envoyer 1H au 93093, pour recevoir un ticket SMS. Ce SMS de confirmation doit vous être envoyé avant la montée à bord. Service disponible chez Orange, Bouygues, SFR et Free. Hors forfaits bloqués.



Retrouvez toutes les infos :
itinéraires, horaires, tarifs...
sur www.grandreims-mobilites.fr



Ça s'est passé en 2024

• CCAS - 13 janvier

Le samedi 13 janvier 2024, le CCAS a proposé le traditionnel repas aux habitants de notre commune âgés de 65 ans et plus, accompagnés de leurs conjoints.

Pour les personnes ne pouvant se rendre au repas, un colis a été proposé sur simple demande.

Le prochain repas des Aînés aura lieu le **samedi 18 janvier 2025** dans notre salle associative.



• 08 mai - Fête de l'armistice 1945

Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts par Monsieur le Maire et les conseillers, puis lecture de la lettre du Ministre des Armées par M. Christophe Geancy conseiller municipal et clôture de la cérémonie avec la fanfare "La Pouillonnaise".



Avant de se quitter, toutes les personnes présentes ont pu profiter du verre de l'amitié.



• 02 juin - Tournoi de pétanque

Organisé par le comité des fêtes, ce tournoi a rassemblé 18 participants (adultes, adolescents et enfants).

Six Equipes ont concouru sur les deux terrains de la place du village, dans la joie et la bonne humeur.



• Apéro pique-nique - 13 juillet

Partage et ambiance conviviale étaient au rendez-vous lors de notre soirée du 13 juillet. Après un apéritif offert par le comité des fêtes et un repas partagé, ce moment amical s'est clôturé par une retraite aux flambeaux où les enfants munis de lampions ont défilé dans les rues du village.

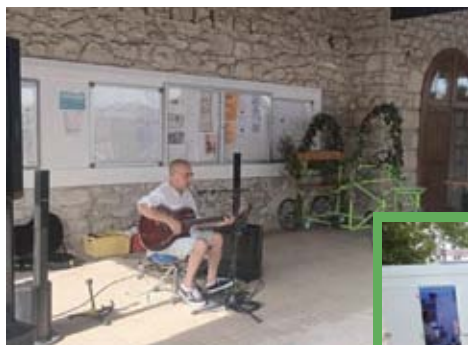
• Cérémonie du 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, rendez-vous devant le monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe avec la fanfare de Pouillon "La Pouillonnaise"



• Fête patronale - 31 août, 01 & 02 septembre

Le samedi soir, les visiteurs ont pu passer un moment convivial avec le groupe "Noname Nothing Now Here".



Le dimanche, Jeannick nous a joué la sérénade.

Des animations et jeux ont été proposés par le comité des fêtes.



La fête s'est poursuivie le lundi pour les enfants qui ont reçu des tickets de manèges et un sachet de bonbons offerts par le comité des fêtes.

• Halloween - 02 novembre

Les affreux petits monstres du village ont profité d'un après-midi ensorcelé pour récolter des friandises auprès des habitants ou de leur jeter un sort.

Merci aux habitants du village qui ont osé défier les monstres avec leur gentillesse et des gourmandises.



• Cross de l'IME - 06 novembre



L'IME a organisé un cross en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire. Ce cross ouvre la saison du calendrier hivernal des cross organisés dans le cadre de l'UNSS.

Il est l'occasion de réunir l'ensemble du district rural dont l'IME fait partie avec 8 collèges. Bazancourt, Verzy, Pontfaverger, Witry les Reims, Saint Thierry, Gueux, Fismes (Saint Macre puis Thibaut de Champagne).

Cette année, 295 collégiens étaient attendus et au final ils étaient 280.

L'organisation de ce cross repose sur l'implication des élèves de l'IME pour préparer puis installer le parcours et s'assurer du respect du parcours lors des courses.

L'ensemble du personnel de l'établissement œuvre également pour la réussite de cette journée. Ce cross permet de réunir des élèves valides et des élèves en situation de handicap. Il est l'occasion d'ouvrir nos portes, de sensibiliser et de partager un moment de convivialité.

• 11 novembre : Armistice

C'est sous la pluie, que nous avons rendu hommage aux victimes de la première Guerre mondiale.



Après avoir déposé une gerbe auprès du monument aux Morts, Monsieur le Maire a fait lecture de la lettre de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées. La fanfare de Pouillon "La Pouillonnaise", nous a accompagnés pendant cette commémoration. Cette cérémonie s'est poursuivie par le verre de l'amitié.



• 15 novembre - bar éphémère

Le vendredi 15 novembre s'est tenu **le premier bar éphémère**.

Près de 50 personnes se sont ainsi retrouvées dans la salle associative entre 18h et 22 h. L'occasion de créer ou de renforcer des liens entre les habitants, toutes générations confondues, une belle réussite.

Et déjà des idées d'aménagements (concerts, sons et lumières) pour une prochaine date en 2025.



• Décoration du village pour les fêtes - 07 décembre

Le 07 décembre, mise en place des décorations de Noël avec de nouvelles créations très sucrées et gourmandes, ainsi qu'une nouvelle disposition. Merci aux bénévoles qui se sont impliqués pour la fabrication et la mise en peinture des nouvelles oeuvres.



Le conseil municipal tient également à remercier les membres du comité des fêtes et les bénévoles qui ont aidé à la mise en place ainsi que pour leur implication dans la vie du village.



• Noël des enfants - 15 décembre



Changement de jour et d'horaire. Place au dimanche festif en collaboration avec la commune de Pouillon!



Au cours de son périple, le Père-Noël s'est arrêté dans notre village, à bord de sa voiture de collection, pour poser avec les enfants.

Cette rencontre a été suivie d'un spectacle de magie proposé par la commune de Pouillon, puis un goûter et une distribution de chocolats ont clôturé cet après-midi.

Etat civil

Mariage

DALIZON Michel & POLACINSKI Agnès	le 24 février 2024
PINTO Christophe & GOUVERNEUR Océane	le 27 avril 2024
CASTANEDA Samuel & HECHT Christèle	le 31 août 2024
SBAIZ Raoul & BURGER Virginie	le 21 décembre 2024

Décès

ROSIEZ Alain	le 27 septembre 2024
MONNY BEAUCHAMP Mireille	le 02 octobre 2024

Services & infos utiles

- **Pizza Wil** tous les mercredis soir sur la place du village. (06 63 57 96 05)
- **Paëlla Gourmande** le 4^e vendredi de chaque mois place du village. (06 65 78 29 92)
- Marché "**Arts & Terroirs**" 3^e dimanche de chaque mois parking « Champagne Charles Heston »
- Association **Le Cercle de l'amitié** - Renseignements: lecercladelamitie51220@gmail.com
yoga: lundi 19h, mercredi 19h et jeudi 10h et 19h - *Zumba enfant*: le mercredi 10h
- Association **Planta Do Pé Capoeira**. (06 03 86 83 54) - association.plantadope@gmail.com
mardi, 18h les enfants et 19h les adultes
- Atelier d'arts plastiques pour les enfants, *L'esquisse* **CRÉATIF** ~ Renseignements:  Caroline Maltot et (06 02 35 15 09 ou 03 26 61 51 38)
mercredi et samedi (anniversaires créatifs)

Accueil Mairie & C.C.A.S.

1, Grande-Rue - 51220 VILLERS-FRANQUEUX
Tél. 03.26.61.51.61
courriel : mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.villers-franqueux.fr>
La secrétaire de Mairie, Mme Edwige AT SIN
vous accueille aux heures d'ouverture au public :
lundi et mercredi de 17h30 à 19 h
et le jeudi de 11 h à 12 h

Accueil Communauté Urbaine du Grand Reims (Pôle de proximité du Nord Champenois)

2, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
51220 Cauroy-lès-Hermonville
Accueil Tél. 03.26.97.76.80
Service Général Tél. 03.26.97.76.85
Scolaire & Périscolaire Tél. 03.26.61.34.72
Transport scolaire Tél. 03.26.97.76.80
Eau & assainissement Tél. 03.26.61.04.86
Urbanisme Tél. 03.26.97.76.82

Comité des fêtes

Présidente Pascale ENFER
1, Grande-Rue - 51220 VILLERS-FRANQUEUX
contact email: comite.fetes.villers.franqueux@gmail.com
Renseignements sur le site de la commune: <https://villers-franqueux.fr/>

Relais Petite Enfance

1, Grande-Rue - 51220 VILLERS-FRANQUEUX
Permanences les mardis et vendredis après-midi sur rendez-vous
Téléphone au 07.45.00.35.80 ou 03.26.61.54.34.
Renseignements sur le site de la commune: <https://villers-franqueux.fr/>



Rédacteur en chef : Eric MALTOT.

Rédaction : Corinne FOURQUIN ; Madeleine LE DROGO ; David ROSTEIN ; Christophe GEANCY ; Pascale ENFER ; Dolorès HAZARD ; Julie WIDUCH.
Imprimé par: Reprocolor - janvier 2025